

n°15 SENTIER DU PAS DE L'ENFER

Départ et stationnement : par la RD 12, traverser Le Moulin du Beignon. Le parking se situe après le village.

- 1 Passer la barrière forestière puis à 150 m, tourner à gauche. Suivre le chemin à droite dans la plantation et longer la mare. Monter le coteau, tourner à gauche, puis de nouveau à gauche au carrefour suivant.
- 2 Tourner à gauche, emprunter la passerelle puis remonter en face.
- 3 Au carrefour suivant, avant le village de l'Audouinière, bifurquer à droite et longer la vallée verdoyante du Garandeau. À la route tourner à gauche en direction du village de la Bourie.
- 4 Au village, continuer par la route à droite puis prendre le chemin agricole à gauche.
- 5 Tourner à gauche vers la ferme des Couprières, continuer tout droit puis tourner au premier chemin agricole à gauche. Continuer sur 1,2 km.
- 6 Prendre le chemin qui monte à droite avant le ruisseau et le village de l'Audouinière. À l'intersection suivante, suivre le chemin à gauche jusqu'à la RD 12 et la traverser (prudence). Suivre la route du Tablier et de la Coiffaudière.
- 7 À la Coiffaudière, prendre le deuxième chemin agricole à droite puis continuer tout droit.
- 8 Tourner à gauche à la grande intersection (Le Pas de l'enfer). Traverser la route et se diriger vers la Joussemière par la voie goudronnée. Passer devant les maisons, puis continuer tout droit.
- 9 Prendre à gauche au carrefour. Au croisement suivant, continuer par la route à droite sur 500 m.
- 10 Avant le virage, suivre le chemin à gauche et continuer tout droit.
- 11 Au village de Bourdigal, tourner à gauche avant de traverser la RD 12 (prudence). Passer à gauche de la ferme et continuer tout droit.
- 12 Prendre à droite à la ferme de la Burguenerie et rejoindre le point de départ.



Pays d'Achards
OFFICE DE TOURISME
www.achards-tourisme.com

Photo : ©A. Tatin - Graphisme : Les Conteurs



SENTIER DU PAS DE L'ENFER

n°15

14 km • 3 h 20

Départ : Sainte-Flaive-des-Loups, Le Moulin du Beignon (RD 12)

GPS : 46.601364 - 1.554466

N°15

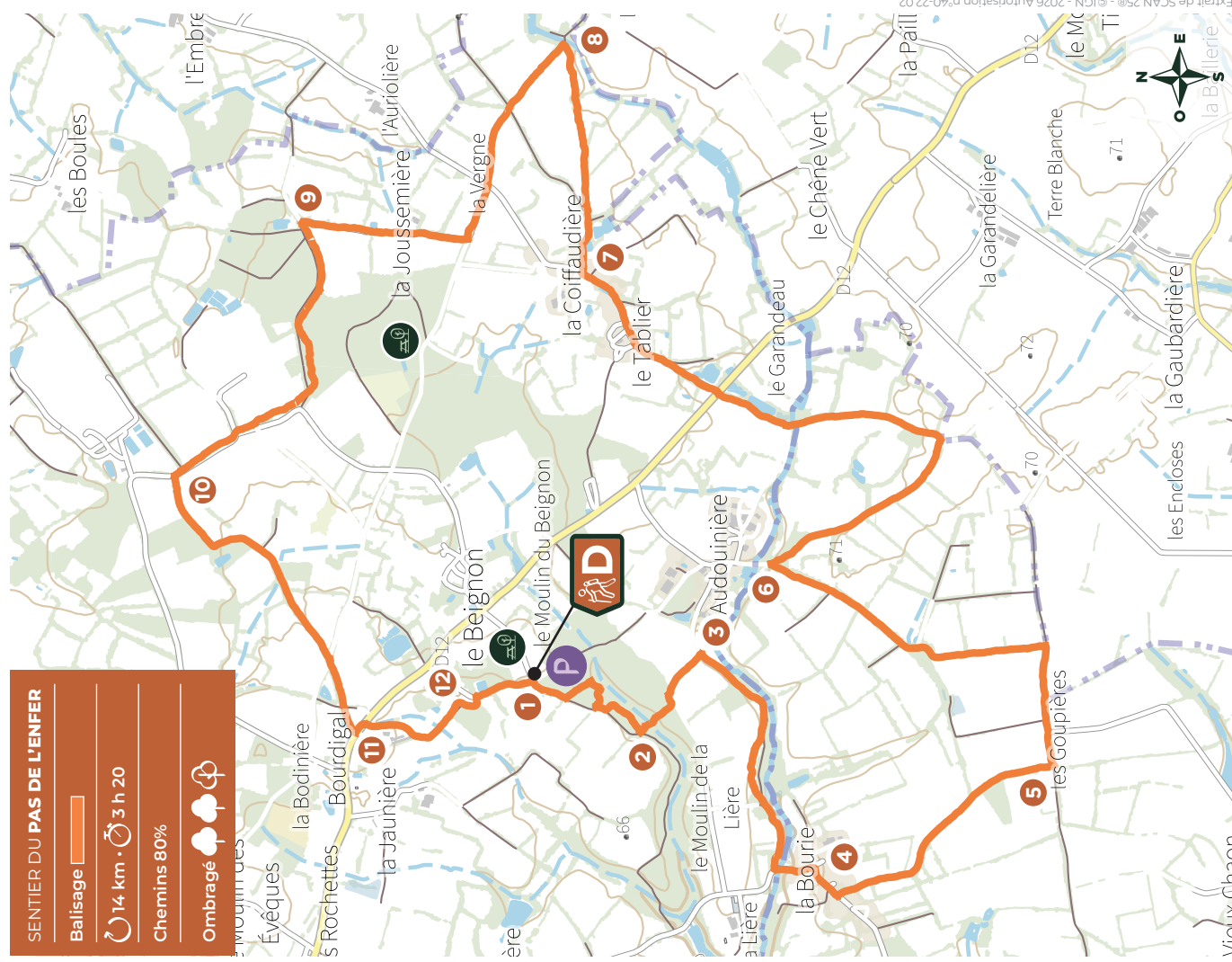
SENTIER DU PAS DE L'ENFER

Balisage 

 14 km •  3 h 20

Chemins 80%

Ombagé   



Départ



Pique-nique



Parking



Route RD



Route



Chemin



Le balisage terrain prévaut toujours sur les documents papier